



Les Arabes dehors, Tel Aviv revendique toutes les ressources.

Gaz et pétrole. Nouveaux gisements marins

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 07 janvier 2011

[Il manifesto](#) 7 janvier 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



Carte de la zone géographique où se trouvent les gisements de gaz naturel et de pétrole, rédigée par U.S. Geological Survey. La plus grande partie des gisements de gaz, jusqu'ici assertés par USGS, se trouve dans les eaux territoriales et dans le territoire de Gaza

La compagnie états-unienne Noble Energy Inc. a annoncé il y a quelques jours avoir découvert un gros gisement de gaz naturel dans les fonds marins, à 130 Kms du port israélien de Haïfa. Il est estimé à 450 milliards de m³. Dans la zone, il devrait y avoir en tout environ 700 milliards de m³ de gaz. La prospection et l'exploitation de ce gisement sont confiés à un consortium international, formé de la société états-unienne Noble Energy, qui détient à présent le quota majoritaire des 40%, et des entreprises israéliennes Delek, Avner et Ratio Oil Exploration.

Ceci n'est qu'une petite partie des réserves énergétiques présentes sur le Bassin du Levant, l'aire de la Méditerranée orientale comprenant Israël, les Territoires palestiniens, le Liban et leurs eaux territoriales. Ici, depuis quelques années la société U.S. Geological Survey, agence du gouvernement des USA, procède à des prospections. Elle estime que, dans le Bassin du Levant, il y a des réserves de gaz naturel se montant à environ 3.500 milliards de m³, et des réserves de pétrole d'un montant d'environ 1,7 milliards de barils.

Le gouvernement israélien, avec le soutien de Washington, considère que toutes les réserves énergétiques sont sa propriété. Les grands gisements de gaz naturel -a déclaré le premier ministre des infrastructures Uzi Landau- non seulement apporteront des bénéfices aux citoyens mais permettront à Israël de devenir un fournisseur de gaz dans la région méditerranéenne. Israël, a objecté le porte-parole du gouvernement libanais Nabih Berri, ignore cependant le fait que, d'après les cartes, les gisements s'étendent dans les eaux libanaises. Selon la Convention des Nations Unies, un Etat côtier peut exploiter les réserves offshore de gaz et de pétrole dans une zone qui s'étend à 200 miles marins (370 Kms) de la côte.

D'après ce même critère, les réserves appartiennent dans une mesure notable aussi à l'Autorité palestinienne. Selon la carte même établie par US Geological Survey, il s'avère que la majeure partie des gisements de gaz (60% environ) se trouve dans les eaux territoriales et dans le territoire de Gaza. L'Autorité palestinienne en a confié l'exploitation à

un consortium formé de British Gas et Consolidated Contractors (compagnie basée à Athènes, de propriété libanaise), dans laquelle l’Autorité détient un quota de 10 %.

Deux puits, Gaza Marine-1 et Gaza Marine-2, sont déjà prêts mais ne sont jamais entrés en fonction. Tel Aviv, en fait, a rejeté toutes les propositions, présentées par l’Autorité palestinienne et par le consortium, d’exporter le gaz en Israël et en Egypte. Les Palestiniens possèdent donc une grande richesse qu’ils ne peuvent cependant pas utiliser.

Pour s’emparer des réserves énergétiques de tout le Bassin du Levant, libanaises et palestiniennes comprises, Israël utilise la force militaire. Il y a deux jours, le ministre des affaires étrangères libanais Ali Shami a demandé au Secrétaire général des Nations Unies d’empêcher qu’Israël n’exploite les réserves énergétiques offshore qui se trouvent dans les eaux libanaises. Le ministre Landau soutient au contraire que ces gisements se trouvent dans les eaux israéliennes et prévient qu’Israël n’hésitera pas à employer la force pour les protéger. Israël menace donc d’attaquer de nouveau le Liban, comme il le fit en 2006, avec l’intention aussi de lui enlever la possibilité d’exploiter les gisements offshore.

Pour la même raison Israël n’accepte pas l’Etat palestinien. Le reconnaître signifierait reconnaître la souveraineté palestinienne sur une grande part des réserves énergétiques, dont Israël veut s’approprier. C’est surtout à cette fin qu’a été lancée l’opération « Plomb durci » en 2008/2009 et Gaza prise ensuite dans la morsure de l’embargo. En même temps les navires de guerre israéliens contrôlent tout le Bassin du Levant, et donc les réserves offshore de gaz et pétrole, dans le cadre du « Dialogue méditerranéen », opération de l’OTAN – à laquelle participe aussi l’Italie – pour « contribuer à la sécurité et à la stabilité de la région ».

Texte original en italien, il manifesto, 6 janvier 2011:

<http://www.ilmanifesto.it/archivi/fuoripagina/anno/2011/mese/01/articolo/3955/>

Traduit de l’italien par Marie-Ange Patrizio

Manlio Dinucci est géographe.

Pour aller plus loin lire l’article de Michel Chossudovsky, [La guerre et le gaz naturel : l’invasion israélienne et les gisements de Gaza en mer](#), publié le 12 janvier 2009.

La source originale de cet article est [Il manifesto](#)

Copyright © [Manlio Dinucci](#), [Il manifesto](#), 2011

Articles Par : [Manlio Dinucci](#)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire “L’art de la guerre” au quotidien italien il manifesto. Parmi ses derniers livres:

Geocommunity (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013;
Geolaboratorio, Ed. Zanichelli 2014; Se dici guerra...,
Ed. Kappa Vu 2014.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca